

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Île-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Paris

**Décision n° 47755 du 8 octobre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris**

NOR : INTJ1825423S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 68080 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727024S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} novembre 2018 :

Domergue Frédéric NIGEND : 158 806 NLS : 8016026

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2018 :

Maricelle Olivier NIGEND : 204257 NLS : 8055105

Cadet Richard NIGEND : 225231 NLS : 8083978

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2018 :

Bosphore Jessy NIGEND : 236527 NLS : 8081576

Delagorderie Pierre-Jean NIGEND : 238010 NLS : 8082662

Lagrin Loïc NIGEND : 220228 NLS : 8065220

Bot Thierry NIGEND : 153298 NLS : 8011312

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2018 :

Joseph-Auguste Gérard NIGEND : 133352 NLS : 5239129

Laugle Olivier NIGEND : 132850 NLS : 5294763

Morel Jean-Jacques NIGEND : 139793 NLS : 5296178

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 octobre 2018.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,*
J.-M. LOUBÈS